## Conseil général de la Côte d'Or Session de décembre 2009

Vœu présenté par le Groupe des Forces de Progrès relatif aux

## Menaces sur les établissements médico-sociaux d'Aisy sous Thil – Essey Villeveuve :

Début 2009, la DDASS a fait connaître les orientations de l'Etat pour le schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale pour 2009/2014.

Pour répondre à ces directives, les deux établissements d'Aisy sous Thil et Essey Villeneuve ont présenté un projet commun donnant leurs perspectives d'évolution jusqu'en 2014, en tenant compte des orientations de l'Etat, tout en préservant l'activité sur les deux sites.

Les Conseillers généraux soussignés inquiets quant à l'avenir des ces établissements et soucieux de maintenir un service de proximité et de qualité, demandent :

- la pérennité des deux sites d'Essey Villeneuve et d'Aisy sous Thil,
- le maintien des emplois,
- la poursuite des prises en charge,
- des effectifs suffisants au maintien des deux sites.